



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme 2025

L'enquete publique concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Clermont-le-Fort se déroulera du 10 juin 2025 à 9 h au 10 juillet 2025 à 17 h.

Arrêté prescrivant l'enquête publique

Si vous désirez adresser un courrier à Mme le Commissaire enquêteur, envoyer votre lettre à : URBANISME-PLU Mme le Commissaire enquêteur, Mairie de Clermont-le-Fort, 18 Le Fort, 31810 Clermont-le-Fort ou par mail à urbanisme@clermont-le-fort.fr, à l'attention de Mme le Commissaire enquêteur.

DATE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE :

OUVERTURE : le mardi 10 juin 2025 9h

CLOTURE : le jeudi 10 juillet 2025 17h

Le commissaire enquêteur recevra le public aux dates et horaires suivants :

Le mercredi 11 juin de 14 h à 17 h

Le vendredi 27 juin de 14 h à 17 h

Le jeudi 10 juillet de 14 h à 17 h

Vous pouvez venir en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public pour consulter le dossier papier et/ou écrire vos commentaires sur le registre prévu à cet effet. Vous pouvez également envoyer vos commentaires par mail à urbanisme@clermont-le-fort.fr en précisant si vous voulez rester anonyme.

Vous trouverez ci dessous les pièces du dossier à consulter ou à télécharger.

Couverture PLU - Bordereau des pièces

0 PIECES ADMINISTRATIVES comprenant :

0.a Délibération du Conseil Municipal prescrivant l'élaboration du PLU

0.b Procès-verbaux débats du PADD

0.c Délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet et comprenant le bilan de concertation

1 RAPPORT DE PRÉSENTATION

1.A Résumé non technique



1.B Part 1 Diagnostic et état initial de l'environnement

1.B Part 2 Diagnostic et état initial de l'environnement

1.B Part 3 Diagnostic et état initial de l'environnement

1.C Évaluation du projet

1.D Annexes au rapport de présentation

2 PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

3 ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

 3 - OAP Secteur 3 - Amendement Dupont

4 RÈGLEMENT

5 DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

6 ANNEXES

6.1 Survitutes d'utilité publique :

6.1.1 SUP Règlementation Terega

6.1.2 SUP Plan Canalisatation TIGF

6.2 Annexes Sanitaires :

6.2.1 Notes des déchets

6.2.2 Plan du réseau AEP

6.2.3 Plan du zonage assainissement

6.2.4 Zoom sur le zonage assainissement collectif

6.3 Plan de prévention des risques naturels :

6.3.1 PPRN - Note_de_Presentation_Ariège-Lèze

6.3.2 PPRN - Note_communale

6.3.3 PPRN - Reglement

6.3.4 PPRN - Carte_des_Aléas

6.3.5 PPRN - Carte_des_Cotes_de_Réf

6.3.6 PPRN - Zonage_reglementaire

6.3.7 PPRN - Carte_des_enjeux



6.4 Plan de prévention des risques sécheresse :

[6.4.1 PPRS - Arrete_Prefectoral](#)

[6.4.2 PPRS - Note_presentation](#)

[6.4.3 PPRS - Note_presentation_Annexes](#)

[6.4.4 PPRS - Reglement](#)

[6.4.5 PPRS - Zonage_reglementaire](#)

6.5 Autres annexes

6.5.1 Classement Sonore :

[6.5.1.1 - Carte catégories de bruit](#)

[6.5.1.2 - Liste par commune des voies classées](#)

[6.5.2 Carte informative zonage et PPRN](#)

[6.5.3 Plan de la ville Clermont-le-Fort](#)

[6.5.4 Règlement du classement de la réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège](#)

[6.5.5 Périmètre Monuments Historiques](#)

Avis des Personnes Publiques Associées

Liste des PPA et leurs avis (*voir pavé ci-dessous*)

[Tableau des réponse de la mairie aux PPA](#)

[Avis de l'autorité environnementale MRAE](#)

Documents complémentaires

[Rapport de l'Ecologue](#)

[Projet Granhota réhabilitation site Clermont-le-Fort-SICOVAL](#)